

**DÉCISION DU PRÉSIDENT**

[DP 2025\\_27](#)

**FT2025-01 LOCATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES VÉHICULES DE SERVICE  
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de la commande publique ;

**Vu** les statuts du syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon ;

**Vu** la délibération n° DL2023\_10/13 du 31 octobre 2023 donnant délégations au Président, notamment en matière de marchés publics ;

**Vu** l'estimation des besoins réalisée par les services du Syndicat, conditionnant les modalités de publicité et de mise en concurrence ;

**Vu** la consultation FT2025-01 Location, entretien et maintenance des véhicules de service, publiée sur le profil acheteur du syndicat ValOrizon et sur le site BOAMP le 10/07/2025 avec un délai limite de remise des offres fixé au 04/08/2025 à 16h00 ;

**Considérant** qu'au terme du délai limite de remise des offres, 1 pli du candidat GUYENNE GASCOGNE AUTOMOBILE a été reçu ;

**Considérant** le rapport d'analyse des offres réalisé suivant les critères d'attribution des offres :

- Valeur technique (descriptif technique des véhicules, modalités de maintenance, performances environnementales des véhicules) : 20 %
- Mise en place de la location (délais de livraison et organisation) : 30%
- Prix (total HT du BPU DQE) : 50%

Le pouvoir adjudicateur, au terme de l'analyse des offres, propose de retenir l'offre de base du candidat GUYENNE GASCOGNE AUTOMOBILE, jugée appropriée, régulière et acceptable.

**LE PRÉSIDENT,**

- Article 1 : **DÉCIDE** d'attribuer le marché susvisé à la société GUYENNE GASCOGNE AUTOMOBILE, sise 604, Route de Fizalie - 47180 SAINTE BAZEILLE, pour un montant estimatif de 93 964,32€ HT ;
- Article 2 : **PRÉCISE** que le marché est passé pour une durée de 36 mois, à compter de la date de livraison des véhicules ;
- Article 3 : **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au BP 2025 et suivants.

Fait à Damazan, le 21/08/2025

Le Président,

Ludovic BIASOTTO